

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_035_B | Autour de l'Histoire de la folie \[B\]CollectionBoite_035_B-14-chem | Projets de réforme. ItemMusquinet de la Pagne : Bicêtre réformé, établissement d'une maison de discipline. Paris s.d. \(1790\)](#)

Musquinet de la Pagne : Bicêtre réformé, établissement d'une maison de discipline. Paris s.d. (1790)

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb035_B_f0386

SourceBoite_035_B-14-chem | Projets de réforme.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Musquinet de La Pagne, Louis-Michel](#)

Références bibliographiques[Musquinet de La Pagne, Bicêtre réformé, établissement d'une maison de discipline \(20 novembre 1784\), Paris, Garnéri, \(s. d.\)](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 15/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Mus quinet de P. Pagne : Bicêtre réformé
Établissement d'une maison de discipline.
Paris ~~18~~¹⁷90 (1790) 386

Amenagements matériels.

« On choisira pour cet effet 2 empla-
cements au milieu de Paris, sur la rive g. de
la rivière. Chaque des 2 corps de bâtiment
sera construit dans la forme d'un carré de
4 étages chacun. Le rez de chaussée et le
1^{er} étage seront destinés à former chacun
4 gds salles de travail, qui pourront contenir
au moins cent métiers... (9-10)

Les autres étages seront destinés à servir
des dortoirs, des infirmeries, des magasins, des
bureaux, des caténaux pour les vieillards et
les infirmes. A lieu de toit, on pratiquera
une plate forme sur le comble de plâtre
qui servira d'emplacement pour ourdir les
chaires avant de mettre les pièces sur le
métiers. On pourra permettre aux malades
convalescents d'y monter quelques heures

pour prendre l'air.

Dans le milieu de chacune des 2
cours 1 chapelle, d'ai les prisonniers des
2 sexes, chacun dans son bâtiment pourrons
en l'ordre la messe et le sermon que leur sera
prononcée les fêtes et dimanches. Les prêtres
qui formeront les angles de chaque bâtiment
seront des brés à l'usage les d'armés
en chirurgiens de chaque employé de les
gens employés au service et à la garde des
prisonniers "

(17. 70 - 71)